

## adapter la structure scolaire aux besoins économiques

Dans le cadre du système capitaliste, l'école ne saurait constituer un moyen de transformer ou d'influer de façon décisive sur la situation économique d'un pays. Son rôle en retour est extrêmement réduit : ainsi, elle est incapable d'élaborer une réelle stratégie de formation des jeunes, puisque la structure de l'économie et l'organisation de la production ne sont pas fixées par un plan, mais en fonction des impératifs du profit.

Cela veut dire entre autre que l'école est toujours en « retard d'une réforme » et que les modifications qu'elle peut entreprendre de son propre système de fonctionnement ne constituent qu'une tentative de rattrapage ou de réduction des écarts existants avec la demande du marché de la force de travail. La contradiction est ainsi d'autant plus vive que l'organisation de l'économie joue, elle, un rôle permanent d'intervention à l'intérieur de l'école. Elle est facteur d'instabilité : des secteurs d'éducation mis en route doivent être abandonnés, parce qu'ils ne correspondent plus aux besoins. Le rythme même de la construction scolaire, comme le montre l'étude du plan, est inférieur à celui des variations de demande en force de travail ! Elle est facteur d'incohérence : ainsi, aujourd'hui, l'appareil scolaire est-il contraint, par le nombre croissant des chômeurs, à conserver en son sein des élèves que son propre système de sélection a en fait rejetés du cycle normal de la scolarité.

Pas plus que les autres, la réforme Haby ne peut modifier fondamentalement la situation.

Elle présente seulement la spécificité d'instaurer un contrôle plus étroit que l'armée industrielle de réserve, et de modifier les conditions d'apparition du phénomène massif de la déqualification des jeunes.

## 1) savoir minimum garanti, bancs d'essai, organisation de la sous-qualification

L'organisation nouvelle du cycle élémentaire (une année supplémentaire, suppression des redoublements) permettrait à la bourgeoisie d'exercer un contrôle plus strict sur les flux scolaires, de prévoir plus rigoureusement ses effectifs.

La hiérarchisation accélérée des élèves selon « leur rythme d'acquisition des connaissances », lui permettrait de même de planifier d'avantage leur orientation ultérieure.

De ce point de vue, la notion de savoir minimum garanti apparaît comme une double escroquerie.

— Parce qu'elle fixe un point de référence plancher commun à tous les élèves ; il faut en réalité examiner quels rapports ils entretiennent avec ce seuil minimum (les uns sont à peine à niveau, les autres sont bien au-dessus) car ce sont eux qui fondent le tri qui s'effectue à ce niveau.

— parce qu'elle ne correspond, au regard de la situation actuelle, à aucune connaissance supplémentaire. Le savoir minimum garanti n'est en fin de compte rien



... Former des jeunes chômeurs...

d'autre qu'un seuil de pré-sélection d'OS facilement reconvertibles.

Le diplôme de cycle commun, acquis à la fin de la 5e, n'est rien d'autre qu'une nouvelle mouture de l'ancien Certificat d'Etudes primaires : il présente la simple particularité de ne pas déboucher directement sur la production, mais sur une ou deux années de pré-professionnel.

— dans la même lignée, les bancs d'essai et les stages sur le tas au niveau de la 4e, 3e, achèveront de donner aux élèves l'habileté manuelle et gestuelle nécessaire y compris à l'occupation de poste non qualifié. Ils se décomposent en :

« — Travaux du bâtiment : maçonnerie, peinture, charpente, installations électriques de la maison... »

— Travaux d'usinage : utilisation et entretien de machines à travailler le fer, le bois ou d'autres matériaux.

— Travaux de bureau de commerce : usage et entretien des machines de bureau, rangements, présentation...

— Travaux de maison : à la fois tâches familiales et professionnelles : hôtellerie, coiffure par exemple ». (descriptif P. 11).

A la fin de sa 3e de soutien, le jeune aura ainsi « fait un nombre suffisant de métiers » pour pouvoir être intéressé par toutes les sortes de petites annonces ou de propositions d'emploi de l'ANPE !

A cette masse d'OS en formation, il faut ajouter pour être complet, tous ceux qui pourront de fait quitter l'école en fin de 5e pour travailler en apprentissage sous contrat : la loi Royer ne satisfait pas en effet tous les types de petits commerces : la main d'œuvre qu'elle fournit n'est pas suffisamment stable !!!

## 2) des ouvriers qualifiés en moins grand nombre

La réforme des CET. Le nouveau système présenterait pour la bourgeoisie les avantages suivants :

+ réduction à l'entrée du nombre de candidats : L'entrée s'y effectuera, à la fin de la 3e et à un âge où beaucoup de jeunes souhaitent aller travailler.

+ Réduction du nombre des reçus au CAP : L'examen restant quant à son fond le même, il faudra ingurgiter en 2 ans ce qu'il fallait ingurgiter en 3. D'où un plus grand nombre d'abandons en route.

Quant au système d'obtention du diplôme par unités capitalisables, il permettra à une seule matière de faire barrage et de multiplier le nombre des échecs.